

Plus de 200 livres de la rentrée littéraire accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes

Après le succès de la première édition, la deuxième « Rentrée littéraire accessible » du Syndicat national de l'édition (SNE) a rassemblé davantage d'éditeurs avec 49 maisons participantes, permettant aux personnes handicapées visuelles de lire en format accessible 233 ouvrages de la rentrée littéraire, dont 23 romans pour la jeunesse.

Cet événement, porté par le SNE en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Centre national du livre (CNL), marque l'engagement du secteur du livre en faveur de l'accessibilité. Les éditeurs qui le souhaitent envoient leurs fichiers de la rentrée littéraire aux organismes chargés de les adapter : la plateforme Platon, gérée par la BnF, fait le lien entre les éditeurs et les associations partenaires : AVH, BrailleNet, GIAA, INJA et Lisy. Les livres audio, braille ou gros caractères créés disposent de nombreuses fonctionnalités : navigation par chapitres, indexation du contenu, lecture des notes de bas de page, pose de marque-pages...

Ainsi, les associations représentant les personnes aveugles ou malvoyantes proposent à leurs adhérents une rentrée littéraire accessible dès la fin du mois de septembre : 85% des titres figurant sur les listes des sélections des prix littéraires sont disponibles.

Le CNL a financé l'intégralité des frais d'adaptation et soutient cette opération qui s'inscrit dans sa mission d'aider à la diffusion du livre en direction de tous les publics.

Ils en parlent :

« Le développement du livre numérique constitue une formidable opportunité pour donner accès aux livres à de nombreuses personnes qui en sont aujourd'hui privées. Grâce au numérique, il est aujourd'hui possible d'envisager des progrès décisifs dans l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. Cette deuxième "rentrée littéraire accessible" en est une illustration exemplaire. Une belle dynamique est engagée entre les éditeurs et les organismes spécialisés dans l'adaptation à destination des personnes handicapées. L'association de la Bibliothèque nationale de France et du Centre national du livre à cette opération témoigne de l'engagement constant du ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'accès de tous les citoyens aux œuvres de l'écrit.

Le Ministère a soutenu et favorisé le rapprochement et la coopération entre les acteurs qui aujourd'hui œuvrent ensemble pour faciliter la rentrée littéraire de tous. Il a également préparé avec eux une réforme de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées qui pourra être examinée par le Parlement dans quelques mois. Celle-ci permettra de mieux répondre aux besoins de tous, de fluidifier la circulation des œuvres adaptées et de favoriser l'émergence d'œuvres universellement accessibles ».

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication

« La cause de l'accessibilité est au cœur de notre ADN d'éditeur, rendre la culture accessible à tous. Les éditeurs français ont répondu présents, en grand nombre, à l'appel à participation du SNE pour la rentrée littéraire accessible. Ils travaillent déjà au niveau international, au sein de l'association IDPF et de Readium, à développer et promouvoir l'adoption de formats numériques qui permettront à l'offre commerciale d'être

nativement accessible. Grâce à toutes ces initiatives, qui s'inscrivent dans la durée, l'exceptionnel a vocation à ne plus l'être. Il nous reste à faire connaître largement notre rentrée littéraire, afin que le plus grand nombre de personnes concernées en bénéficie. »

Patrick Gambache, vice-président de la Commission numérique du SNE.

« Quel bonheur que cette rentrée littéraire accessible. Nombre des livres de la rentrée peuvent désormais parler aussitôt à tous ceux qui, comme moi, sont avides de les découvrir au bout de leurs doigts ou avec leurs oreilles. Que tous ceux qui ont rendu ce beau résultat possible en soient chaleureusement remerciés. Et vive la lecture pour tous ! »

Jacques Semelin, professeur à Sciences Po et chercheur au CNRS, auteur de *J'arrive où je suis étranger*, autobiographie dans laquelle il raconte son évolution vers la cécité.

Plus d'informations sur les sites internet des associations partenaires :

- AVH – Association Valentin Haüy <http://www.avh.asso.fr/>
- BrailleNet www.brailenet.org, (voir aussi le site de la BNFA géré avec le GIAA <http://www.bnfa.fr>)
- GIAA – Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes www.giaa.org
- INJA – Institut National des Jeunes Aveugles www.inja.fr
- Lisy – Association Lire Sans Les Yeux www.lisy.fr

Les éditeurs participants :

12-21	Grasset	Monsieur Toussaint
Actes Sud	Hachette Black Moon	Louverture
Albin Michel	Hachette romans	Nathan
Au Diable Vauvert	Jean-Claude Lattès	Noir sur Blanc
Autrement	Julliard	Phébus
Belfond	Kero	Philippe Picquier
Buchet Chastel	L'Aube	Philippe Rey
Calmann-Lévy	L'Olivier	Piranha
Didier Jeunesse	La Martinière	Plon
Don Quichotte	La Musardine	POL
Fayard	Le Cherche-Midi	Presses de la Cité
Finitude	Le Masque	Robert Laffont
Flammarion	Les Editions de Minuit	Sabine Wespieser
Flammarion Jeunesse	Les Escales	Seuil
Galaade	Liana Levi	Stock
Gallimard	Livre de Poche Jeunesse	Viviane Hamy
	Métailié	XO

Contacts :

Syndicat national de l'édition, Sabine Le Stum, 01 44 41 40 88 – 06 03 59 49 69, slestum@sne.fr

Centre national du livre, Sébastien Bizet, 01 49 54 68 66 – 06 07 55 54 81, sebastien.bizet@centrenationaldulivre.fr

Bibliothèque nationale de France, Hélène Crenon, 01 53 79 46 76, helene.crenon@bnf.fr